# Comment participer à Collectivités en fleurs



# Cultivons ensemble de beaux espaces

## LE PROGRAMME

Collectivités en fleurs est une organisation canadienne à but non-lucratif dirigée par des bénévoles et des partenariats qui utilise une évaluation concurrentielle à plusieurs niveaux pour favoriser la force, la participation et l'amélioration continue de la collectivité. Ceci est accompli en favorisant la durabilité environnementale, l'amélioration des espaces verts et la protection du patrimoine, dans les environnements culturels et naturels englobant les espaces municipaux, résidentiels, commerciaux et institutionnels.

Collectivités en fleurs organisa sa première édition en 1995 avec 29 participants et compte aujourd'hui des centaines de collectivités participantes aux éditions provinciales, internationale du programme.

Toutes les collectivités sont invitées à participer à l'édition provinciale ou nationale du concours, par <u>catégories de population</u>. L'évaluation, effectuée par des juges bénévoles pendant l'été, se penche sur tous les secteurs d'activités de la collectivité – commerces et institutions, résidents, incluant les actions bénévoles et s'articule autour des critères suivants :

Action environnementale s'applique aux

Propreté s'applique à l'ensemble des efforts déployés par la municipalité, les secteurs commerciaux et institutionnels et les résidents de la collectivité en matière de propreté. Il tient compte des espaces verts, des terre-pleins, boulevards, trottoirs et rues; des propriétés municipales, commerciales, institutionnelles résidentielles; des fossés, des accotements des routiers, des terrains vacants, pancartes et affiches, et des immeubles; programmes contrôle des de mauvaises herbes, de la collecte des détritus, du contrôle des graffitis et du vandalisme.

Trail, C.-B. -

Récipiendaire du prix

pour la Propreté,

présenté par TECK

effets des activités humaines l'environnement ainsi que sur les efforts et les réalisations de la collectivité en ce qui a aux politiques, aux règlements municipaux, aux programmes et aux bonnes pratiques quant à la réduction des déchets et à la réaffectation des dépotoirs, aux sites de compostage, aux sites d'enfouissement, à la cueillette de produits toxiques, à l'utilisation rationnelle de l'eau, à l'économie d'énergie et à l'intendance environnementale dans le cadre des principes du développement durable pertinents aux espaces verts.



Orangeville, ON Récipiendaire du prix
pour l'Action
environnementale,
présenté par
l'Association
Canadienne des
Pépiniéristes et des
Paysagistes

Protection du patrimoine s'applique aux efforts déployés pour conserver le patrimoine naturel et le patrimoine culturel dans une collectivité. La protection du patrimoine naturel a trait à des politiques, des plans et des actions s'appliquant à tous les éléments de la biodiversité et comprenant les écosystèmes. La protection du patrimoine culturel s'applique au patrimoine qui permet de définir la collectivité, soit l'héritage d'éléments tangibles (biens bâtis) tels que les édifices historiques, les monuments, les mémoriaux, les cimetières, les artéfacts, les musées et des éléments intangibles comme les traditions, les coutumes, les festivals et les célébrations.



Millet, AB -Récipiendaire du prix pour la Protection du patrimoine, présenté par Cef

Gestion des arbres tient compte des efforts de la municipalité, des secteurs commerciaux et institutionnels et des résidents en matière de foresterie urbaine en ce qui concerne les politiques écrites, la rèalementation et les normes de gestion (sélection, plantation, entretien); les plans de gestion à court et à long terme; les politiques de remplacement des arbres, la des arbres favorisant sélection pollinisation, les inventaires; la lutte antiparasitaire intégrée; le patrimoine et les arbres commémoratifs.

Paysage comprend la planification, le design, l'aménagement et l'entretien des parcs et espaces appropriés aux intentions d'utilisation sur une base annuelle. Les éléments évalués comprennent : les plantes indigènes ou introduites. l'équilibre des plantes, des matériaux et des éléments construits, l'intégration judicieuse de surfaces dures et d'objets d'art, l'utilisation de pelouses et de couvre-sols. L'aménagement paysager doit également prendre en compte l'harmonisation des intérêts de tous les secteurs de la collectivité. Les normes d'exécution et d'entretien doivent démontrer les bonnes pratiques dans la qualité de la naturalisation, l'utilisation des couvre-sols, des fleurs sauvages et la gestion des pelouses.

Aménagements de plantes et fleurs tient compte des efforts de la municipalité, des secteurs commerciaux et institutionnels et des résidents en matière de design, de planification, d'exécution et d'entretien d'aménagements floraux de haut calibre. Les aménagements de fleurs et de plantes (annuelles, vivaces, bulbes, graminées ornementales, plantes comestibles, plantes favorisant le bon usage de l'eau et la pollinisation) sont évalués dans un contexte d'originalité, de répartition, d'emplacement, de diversité et d'équilibre, de couleurs et d'harmonie. Ceci s'applique entre autres aux plates-bandes et mosaïques, aux jardinières, aux bacs et aux boîtes à fleurs.



Établie en 2005. la Fondation Collectivités en fleurs a pour mission de financer, de développer et de distribuer des contenus éducatifs et de l'information sur l'importance développement durable, des espaces verts et de l'environnement naturel pour la société canadienne.

Pour plus de détails ou pour faire un don, veuillez contacter

Fondation Collectivités en fleurs (514) 694-8871 bloom@cib-cef.com

Ou visitez www.CanaDon.org

## PRIX SPÉCIAUX

Maple Creek, SK -Récipiendaire pour le prix pour l'Engagement communautaire, présenté par Cef



Jasper, AB - Récipiendaire du prix pour Collectivité de jardiniers, présenté par Scotts®



Merrickville-Wolford, ON -Récipiendaire du prix Hiver en fête, présenté par Municipal



Bruderheim, AB – Récipiendaire du prix l'Egagement jeunesse, présenté par



Castlegar, C.-B. - Récipiendaire du prix pour la Réhabilitation d'un site, présenté par The Butchart Gardens



annie.champagne@fleuronsduquebec.com

# PARTENAIRES PROVINCIAUX - ÉDITIONS PROVINCIALES

Pour en savoir davantage ou pour vous inscrire dans votre province ou territoires :

QUÉBEC

Annie Champagne

450-774-5707



#### **COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Catherine Kennedy c.kennedy@telus.net www.bccib.ca 604-576-6506



#### **ALBERTA**

Karen Snethun ksnethun@arpaonline.ca www.cib.arpaonline.ca 780-909-7730



#### **NOUVEAU-BRUNSWICK**

www.fleuronsduquebec.com

Spécialiste du programme bloom@cib-cef.com www.collectivitesenfleurs.ca 514-694-8871



#### **SASKATCHEWAN**

Andrew Exelby aexelby@spra.sk.ca www.spra.sk.ca/cib 306-780-9262 / 1-800-563-2555



**MANITOBA** Cathy Shaluk coordinator@mbcommunitiesinbloom.ca www.mbcommunitiesinbloom.ca



## **ONTARIO**

204-299-3124

Martin Quinn martinguinn2017@gmail.com www.cibontario.ca 519-441-3499



## **NOUVELLE-ÉCOSSE**

Tanice Mundle tanice@tourism.ca www.novascotiacommunitiesinbloom.org 902-423-4480 / 1-800-948-4267



#### 👔 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Spécialiste du programme bloom@cib-cef.com www.collectivitesenfleurs.ca 514-694-8871



#### **TERRE-NEUVE ET LABRADOR**

Madison Hearn Inl@landscapenl.com https://landscapenl.ca/contact-us 709-700-2165











#### STRUCTURE DU PROGRAMME

Collectivités en fleurs est conçu comme un programme d'amélioration continue; il est divisé en 3 niveaux de participation : provincial, national et international.

#### Éditions provinciales

Les collectivités se mesurent à d'autres collectivités de leur province, par catégorie de population. Les résultats sont annoncés à l'automne lors des cérémonies provinciales de remise des prix, au cours desquelles les participants reçoivent un certificat faisant mention du nombre de fleurs obtenu. Toute collectivité peut participer hors-concours pour en savoir davantage sur le programme ou, si elle a déjà participé, pour maintenir ses programmes et initiatives.

Québec : Il n'y a pas d'édition provinciale de Collectivités en fleurs au Québec. Cependant, Collectivités en fleurs et la Corporation des Fleurons du Québec ont signé une entente de partenariat en 2006 où il est entendu que les municipalités détentrice de 4 ou 5 fleurons au programme de classification horticole des Fleurons du Québec seraient invitées à participer à l'Édition nationale de Collectivités en fleurs.

#### Édition nationale

Qui est invité à participer à l'édition nationale?

#### **Population**

- Les collectivités à l'édition nationale de l'année précédente.
- Les collectivités à l'édition provinciale de l'année précédente qui sont recommandées par les organisateurs provinciaux.

#### Cercle d'excellence

Une catégorie non-compétitive – avec ou sans évaluation – où les collectivités ayant déjà gagné s'engagent à maintenir leurs programmes et initiatives.

#### Classe des Champions

Catégorie compétitive entre les anciens gagnants nationaux Canadiens.

#### **Grands champions**

Catégorie compétitive entre les anciens gagnants nationaux Canadiens de la catégorie Population, Défi International <u>et</u> Classe des Champions.

## Attraits spéciaux

Une catégorie proposée à différents attraits verts tels parcs, sites historiques, jardins publics, etc.

#### Défi international

Catégorie compétitive entre gagnants nationaux et internationaux.

- \* Un minimum de trois collectivités est requis pour les catégories compétitives
- \* Collectivités en fleurs se réserve le droit de modifier ou même annuler toute catégorie

#### **RETOMBÉES DU PROGRAMME**

Les participants ont souligné un grand nombre de retombées pour leur collectivité, dont notamment :

- Augmentation de la fierté civique et de l'engagement communautaire
- · Sensibilisation à l'importance des espaces verts
- Mobilisation de l'ensemble de la population autour de projets communs : citoyens, groupes et organismes communautaires, commerces, industries, gouvernements municipaux, etc.
- Projets échelonnés sur l'année
- Amélioration continue pour l'ensemble de la collectivité
- Partage d'information et de bonnes pratiques
- Pertinence et utilité de l'information et des commentaires apportés par les juges
- Leadership environnemental

#### PRIX DE MÉRITE EXCEPTIONNEL

Des prix de mérite exceptionnel sont également remis pour souligner des réalisations remarquables reliées aux critères d'évaluation et autres initiatives exceptionnelles, tant aux éditions provinciales que nationale.

# PROCESSUS DE PARTICIPATION Inscription

On peut s'inscrire et obtenir des renseignements utiles sur le programme et le processus de démarrage, des exemples de participation et une grille d'évaluation en communiquant avec le bureau national et organisations provinciales, ou en consultant le site de Collectivités en fleurs :

www.collectivitesenfleurs.ca

#### Comité local

Le comité local est normalement composé de citoyens représentant les secteurs suivants : conseil municipal, associations, gens d'affaires, commerces, organismes reliés à l'horticulture, au patrimoine ou à l'amélioration du cadre de vie.

Les objectifs du comité sont:

- D'encourager la participation de toute la collectivité par le biais de concours locaux qui assurent une meilleure visibilité au programme, mettant en valeur ses retombées favorables pour la population.
- De faire office d'agent de liaison auprès des autorités municipales et Collectivités en fleurs.

#### Budget

Bien que la participation ne demande pas de ressources financières particulières, il est préférable d'avoir les fonds nécessaires pour promouvoir le programme, encourager la participation de l'ensemble de la collectivité, rendre hommage aux participants et aux bénévoles, prendre part aux cérémonies de remise des prix, etc.

Il est donc recommandé de préparer un budget préliminaire et de prévoir des activités et sources de financement pour appuyer les initiatives du programme. Collectivités en fleurs peut fournir des idées et des exemples d'activités de financement.

#### Cote de fleurissement

Les collectivités évaluées reçoivent une cote de 1 à 5 fleurs

 Jusqu'à 55 points :
 1 fleur

 De 56 à 63 points :
 2 fleurs

 De 64 à 72 points :
 3 fleurs

 De 73 à 81 points :
 4 fleurs

 82 points et plus :
 5 fleurs

Il y a quatre niveaux de 5 fleurs qui seront exclusifs aux collectivités évaluées dans l'édition nationale et internationale.

5 Fleurs: 82 à 83.9% 5 Fleurs (Bronze): 84 à 86.9% 5 Fleurs (Argent): 87 à 89.9% 5 Fleurs (Or): 90% et plus

- La collectivité n'est pas obligée d'être inscrite dans une catégorie compétitive, mais doit être évaluée.
- Avec l'introduction de ces niveaux, le marquage des scores sera plus critique.



Spello, Italie -Récipiendaire du prix pour l'Aménagements floraux internationaux, présenté par Ball

Székesfehérvár , Hongrie- Récipiendaire du prix pour l'Engagement Jeunesse International présenté par la Cef





Mosonmagyaróvár, Hongrie-Récipiendaire du prix pour l'Engagement communautaire international, présenté par la Cef

## ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS

Par leur participation au programme, les collectivités s'engagent à :

- · Faire appel à l'ensemble de la collectivité, avec le soutien du conseil municipal.
- · Se préparer pour l'évaluation, qui se tient en juillet.
- Fournir deux nuits d'hébergement pour deux juges (l'hébergement en chambre d'hôte est acceptable) ainsi que le transport entre la collectivité et l'aéroport ou la gare le plus près.
- Prendre part, si possible aux cérémonies de remise des prix provinciaux et/ou nationaux.
- · S'acquitter des frais d'inscription, selon la catégorie de population et le niveau de participation.

#### **VISITES DES JUGES - COMMENT EN** ASSURER LE BON DÉROULEMENT

- Préparer de la documentation pertinente reliée à chacun des critères d'évaluation.
- Faire bon usage du temps passé par les juges dans votre collectivité, et profitez de leur expertise.
- Tenir compte de tous les critères d'évaluation dans l'itinéraire proposé.
- Permettre aux juges de rencontrer les personnes-clé de la collectivité.
- Surtout, soyez fiers de ce que vous avez accompli!

#### CÉRÉMONIES DE REMISE DES PRIX

Les cérémonies provinciales ont lieu à l'automne; les participants y recoivent leurs résultats ainsi que les commentaires des juges. L'information sera disponible ultérieurement.

La cérémonie de remise des prix nationaux a lieu à l'automne, dans une ville différente chaque année, conjointement avec la tenue du Symposium national sur les parcs et espaces verts. Tous les participants provinciaux et nationaux sont encouragés à y participer. Les occasions de visibilité pour les collectivités sont nombreuses, notamment via un espace d'expositions.



Symposium sur les parcs et espaces verts et Cérémonies de remise des prix nationaux et internationaux du 27 au 30 septembre 2023 Wood Buffalo, Alberta https://www.collectivitesenfleurs.ca/symp

osium-et-ceremonies/

#### SUBVENTIONS ET CONCOURS

Programme des meilleurs jardins de Scotts : Un programme qui met en valeur le travail et le dévouement des citoyens pour l'aménagement et l'entretien de leur jardin.

https://www.collectivitesenfleurs.ca/selection-desmeilleurs-iardins/

Subventions Scotts Cultivez le bonheur: Le programme offre des subventions aux collectivités, écoles et organismes à but non lucratif méritants, pour leurs efforts axés sur la création durable de jardins communautaires et d'espaces https://www.collectivitesenfleurs.ca/cultivezlebonheur/

Prix du jardin scolaire - Nutriments pour la vie : Une subvention pour soutenir un jardin scolaire local à toutes les collectivités canadiennes enregistrées dans le programme Collectivités en fleurs (toutes les éditions).

https://www.collectivitesenfleurs.ca/prixiardinscolaire/

#### **PROMOTIONS**

www.collectivitesenfleurs.ca Le site souligne de la visibilité à nos participants dans l'Écho des collectivités et la section Explorez nos Collectivités. Un centre de ressources a également été ajouté pour inclure des documents d'information ainsi que la version électronique du magazine.

Réseaux sociaux: Nous encourageons nos participants à envoyer des photos et des nouvelles sur Facebook, Twitter et Instagram.

(www.facebook.com/communitiesinbloom) (www.twitter.com/cibcef) www.instagram.com/cibcef/

#### **COULEUR DE L'ANNÉE 2023**



À la demande de nos collectivités, nous avons décidé de continuer avec un thème de couleur pour 2023. La couleur de l'année 2023 sera le VIOLET. Le violet a une variété d'effets sur l'esprit et le corps, y compris l'élévation de l'esprit, l'apaisement de l'esprit, l'amélioration des sentiments de spiritualité et l'encouragement de l'imagination et de la créativité.

Des lilas aux échinacées, d'un océan à l'autre, peignons le pays en violet en 2023!





7856 Fifth Line South, Milton, ON **L9T 2X8** Tél.: 514-694-8871 bloom@cib-cef.com www.collectivitesenfleurs.ca







#### Commanditaire majeur



#### Commanditaire fondateur



#### **Commanditaires nationaux**



















#### **Partenaires**









